

Information

☞ Pour toute absence, il est impératif de prévenir la responsable de l'accueil de périscolaire ainsi que l'instituteur de votre enfant (petit mot dans le cahier).

☞ Aucun rajout ne sera possible en cours de mois. En aucun cas, les animateurs ne récupèrent les enfants s'ils ne figurent pas sur les listes de présence.

☞ Les horaires de permanences changent...

Le mardi de 16h45 à 18h00

Le vendredi de 16h45 à 18h00

Le troisième vendredi de chaque mois jusque 19h00

Le troisième samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

Pour cette fin d'année soit les vendredis suivants :

18 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre ;

et les samedis 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

Merci de votre compréhension,

La Direction de l'accueil, Emeline Puwillier



Chers parents,

Concernant les dossiers d'inscription,

*Nous vous informons que les documents à photocopier
sont à votre charge.*

Elles ne sont pas à faire sur place.

Merci de votre compréhension,

La Direction de l'accueil

☞ Les horaires de permanences

Du bureau du périscolaire ☞

Le mardi de 16h45 à 18h00

Le vendredi de 16h45 à 18h00

Le troisième vendredi de chaque mois jusque 19h00

Le troisième samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

Pour tous renseignements supplémentaires,

Veillez contacter le 09.66.92.32.64.

La Directrice Emeline Cuvillier

